

## Motion

Assemblée Générale des cheminots du Havre du 12 janvier 2010

A Monsieur le directeur de Norif

Monsieur,

Aujourd'hui, le gouvernement et la direction nationale SNCF sabordent l'entreprise publique en faisant croire à son développement économique et durable. Profitant du Grenelle de l'environnement, ou le Fret ferroviaire devra, à l'avenir, avoir un rôle prépondérant, la direction SNCF en profite pour désintégrer l'entreprise publique, avec au passage, casser le statut des cheminots et dégrader leurs conditions de travail.

L'arrivée des OFP (Opérateur Ferroviaire de Proximité ou Portuaire), en est la néfaste illustration, ce projet de création d'une nouvelle filiale au Havre, qui devrait absorber Naviland Cargo, en est « la petite sœur », c'est faire du Fret ferroviaire sans la SNCF, en omettant le service public, pour mettre en place un opérateur privé avec une réglementation au plus bas (dumping social) tout en flexibilisant la production au maximum.

Pourtant, depuis des années, les cheminots havrais ont démontré leur savoir-faire, leur conscience professionnelle.

Ce jour, Monsieur le Directeur, nous vous remettons les lettres de refus d'une grande majorité d'agents du Fret (80%), d'intégrer la structure de l'OFP que l'entreprise SNCF veut imposer au Havre.

Pour autant, ces mêmes agents ne sont pas hostiles à évoluer dans leurs métiers, ils se sentent prêts à bouger dans leur organisation du travail, à évoluer, aux seules conditions de :

-  ***garantie de l'emploi,***
-  ***reconnaissance de leurs qualifications avec les salaires adaptés,***
-  ***sans dégradation de leurs conditions de travail,***
-  ***maintien des garanties collectives de l'EPIC (Statut / RH 0077).***

Bien sur, cela nécessite de la part de la direction SNCF, aussi :

- ▶ ***Un changement radical des politiques « autonomes » des activités menées depuis des années,***
- ▶ ***Une organisation de la production intégrant toutes les activités et permettant les mutualisations nécessaires,***
- ▶ ***Des moyens humains, matériels et financiers pour restaurer la qualité du service public et améliorer les conditions de vie et de travail des cheminots et des salariés des filiales,***
- ▶ ***Le respect de la réglementation du travail et du statut, pour aller vers l'harmonisation des conditions de travail des salariés des filiales sur la base du statut des cheminots,***
- ▶ ***L'arrêt du dumping social et la mise en place d'une véritable politique de complémentarité de la SNCF et des filiales en commençant par l'abandon des projets de transfert de charges de travail aux filiales.***

▶  
Des efforts, un consensus de tous, pour permettre au site ferroviaire havrais d'être enfin à la hauteur des enjeux de port 2000 et de son développement économique et durable, être un site de référence en France en quelque sorte...

Aussi, Les cheminots de tous les services du site havrais et les salariés des filiales seront donc particulièrement attentifs à vos réponses, mais aussi à celles qui seront données le 14 janvier 2010 sur le fret, car l'autonomisation de cette branche, qui sert de modèle aux autres dans le cadre du projet politique « destination 2012 » de la SNCF, est un échec sur tous les plans.

Messieurs, la balle est dans votre camp, nous sommes souvent contestataires mais nous savons être force de propositions, quoiqu'on en dise ! Le conflit n'est pas une fin en soi, il n'en est que l'ultime issue...

\* *Motion adoptée en Assemblée Générale le 12 janvier 2010*